

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF

REÇU LE

09 AVR. 2009

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01765	225	2009	

N° pièce	N° feuillet
01	1/2

## Analyse et références

Objet Signalement de la chute d'un objet volant non identifié.

Références Faits du dimanche 15 février 2009.

Le vendredi 6 mars 2009 à 08 heures 10 minutes,  
Nous soussigné **Gendarme**

Agissant sous le contrôle du Major

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

## SAISINE

Le 18 février 2009 à 11 heures 30, des résidents de la commune de LA VILLEDIEU DU CLAIN (86), dont nous connaissons la moralité irréprochable, nous apportent leurs témoignages, à la suite de l'observation d'un phénomène atmosphérique inhabituel.

## EXPOSE DES FAITS

Ce couple nous relate les faits dont ils ont été témoins le dimanche 15 février 2009, entre 22h20 et 22h30. Alors qu'ils allaient se coucher la femme a entendu un bruit strident aigu, qu'elle a interprété au départ comme le cri d'un animal tombé dans le conduit de la cheminée, en raison d'une certaine résonance et de la baisse d'intensité du son, comme lors d'une chute, puis le bruit s'est arrêté brutalement. Elle a alors pensé à la chute d'un appareil à l'extérieur. Intriguée par la chose, elle a immédiatement alerté son époux qui a ouvert une fenêtre orientée plein Ouest. Il a pu observer à une distance indéterminable dans le ciel, à très basse altitude, l'éloignement d'un objet incandescent vers l'Ouest. La lueur émise par l'objet passe du rouge à l'orangé avant de disparaître au loin derrière la végétation située à plusieurs centaines de mètres. L'objet est observé une dizaine de secondes. Il semble avoir parcouru dans le ciel un itinéraire linéaire descendant qui est présenté sur un plan joint en annexe. Cette nuit là, les conditions atmosphériques étaient bonnes avec un ciel dégagé.

Nous questionnons les intéressés sur la possibilité que le son entendu soit celui d'un engin motorisé. Ils nous répondent qu'il ne s'agit pas d'un bruit mécanique mais plutôt d'un bruit jusque là jamais entendu tel un crissement ou une plainte.

Ils ajoutent procéder à ce signalement avec un peu de retard, après avoir réfléchi que cela pouvait éventuellement présenter une importance en cas d'incident. Ils souhaitent conserver leur anonymat.

La direction de chute de l'objet dans le ciel est matérialisé sur une carte. (Pièce n° 02)

## ENQUETE

Ce même jour, nous contactons l'aéroport de POITIERS-BIARD (86) qui contrôle la zone aérienne allant de COGNAC (16) à CHINON (37) en passant par CHATEAUROUX (36). Cet organisme civil est en mesure de contrôler seulement les déplacements des appareils volants, équipés de système d'émission radar. Aucun incident ou perte brutale d'altitude n'a été observée la nuit des faits. Il nous est conseillé de prendre attache avec la DCC à TOURS (37) chargée de la détection d'engins métalliques.

L'Agen

## (DESTINATAIRES)

[ 2 ] - DGGN (dont 1 SEPRA / CNES à TOULOUSE)  
[ ] -  
[ ] -  
[ ] -  
[ ] -  
[ 1 ] - Archives

Date de clôture 14/03/2009 vu et transmis par :

Le Major  
Commandant La brigade

Nous prenons attache avec la DCC à TOURS (02-47-96-28-63), poste militaire chargé du contrôle aérien militaire de la zone de défense. Le Capitaine, officier de permanence, nous signale ne pas pouvoir nous communiquer d'élément et nous précise que notre requête doit être adressée directement au CNOA à LYON MONVERDIN (69), pour une demande de restitution des événements enregistrés pour la nuit des faits.

Nous contactons le CNOA à LYON MONVERDIN (04-78-14-31-88), en la personne du lieutenant-colonel adjoint au chef des opérations. Nous lui exposons succinctement les faits. Après restitution de base de données de la nuit concernée et plusieurs contacts, il appert qu'aucun appareil ou objet de provenance militaire n'a présenté d'incident sur le secteur cité.

Au cours de la même semaine, nous prenons attache avec la brigade de Gendarmerie de LA VILLEDIEU DU CLAIN, territorialement compétente. Nous exposons les faits afin de savoir si une éventuelle enquête avait été ouverte ou si des témoignages avaient été recueillis sur des faits similaires. Ce militaire n'a pas connaissance d'un quelconque événement de ce type signalé au cours des derniers jours.

Nous contactons l'Observatoire de Paris qui nous signale observer seulement les satellites naturels tels que les comètes et autres lunes du système solaire. Il nous est conseillé de contacter le CNES à TOULOUSE.

Nous appelons le CNES à TOULOUSE (05-61-27-31-31) et plus particulièrement le service du SEPRA anciennement GEIPAN, chargé de l'observation de la chute d'objets dans l'atmosphère. Ce service est joint le 09 mars 2009. Madame nous signale l'observation par un automobiliste à RENNES (35), la nuit des faits, vers 20 heures, d'une sphère orangée, traversant le ciel, pendant plusieurs secondes. Ce signalement n'a pas fait l'objet d'un procès-verbal, seulement d'un mail adressé directement au GEIPAN.

Nos investigations nous amènent à savoir qu'un accident extrêmement rare, a eu lieu le 12 février 2009. Il s'agit d'une collision entre le satellite russe Kosmos-2251, hors service, d'un poids de 900 kilos, avec le satellite de télécommunication américain de la société Iridium, d'un poids de 560 kilos. Cet incident a provoqué deux nuages de débris. La NASA surveille leurs évolutions et les risques éventuels de collision avec la station spatiale internationale (ISS). **(Annexe I)**

#### CLOTURE

Faute d'un lieu de crash localisé de l'objet, il nous est impossible de déterminer l'origine exacte du phénomène observé.

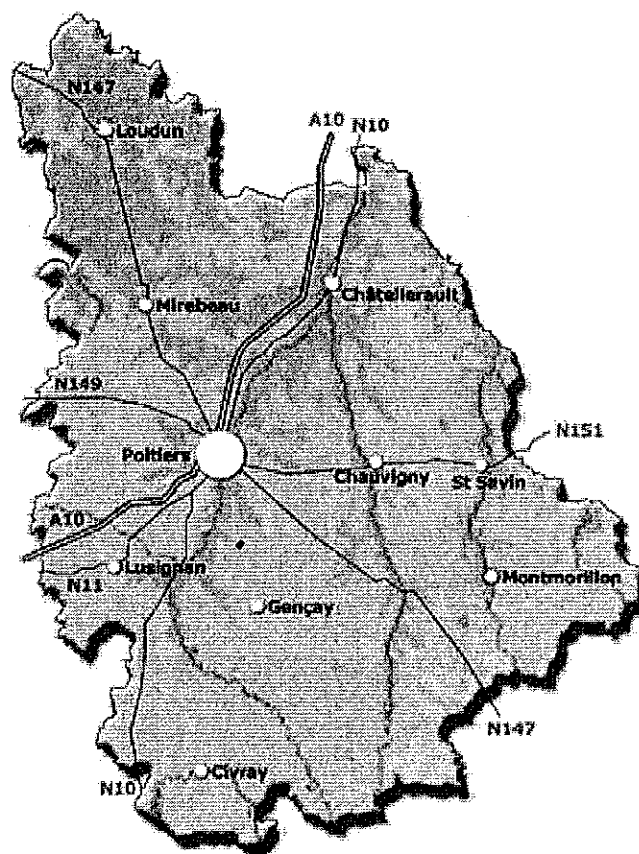
Nous transmettons ce renseignements administratif à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, pour information au services compétents.

Dont procès-verbal fait et clos

le 14 mars 2009 à 10 heures 15.  
**L'Agent de Police Judiciaire**

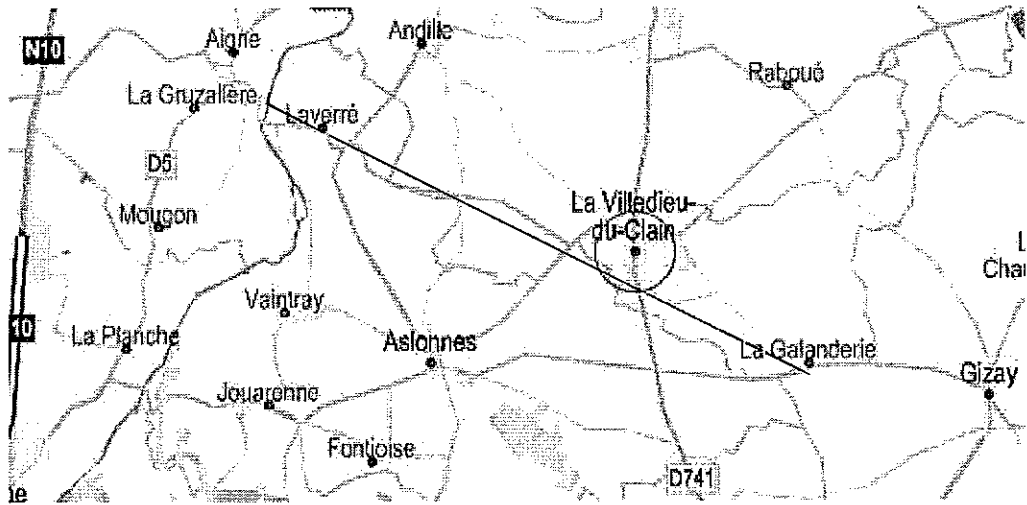
Unité	BTA				
N° PV	225 / 2009	N° Pièce	2	N° Feuille	1

# LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES FAITS



Nature des faits	Signalement d'un phénomène atmosphérique
Date des faits	Le 15/02/2009 entre 22H20 et 22H30

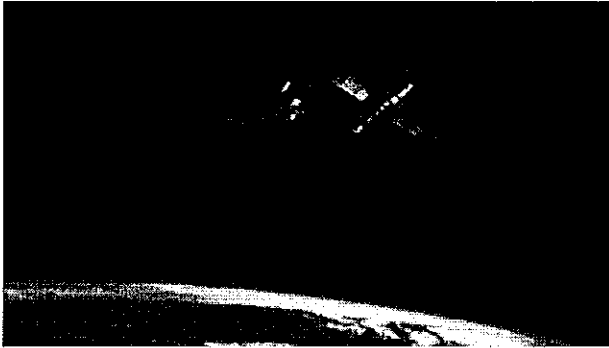
# Tracé dans le ciel



## ACCIDENT

---

### Collision fatale de deux satellites au dessus de la Terre



. Deux satellites, un américain et un russe, sont entrés en collision dans l'espace. Ce type d'accident est extrêmement rare.

. Le satellite américain a été complètement détruit. Le satellite russe était lui déjà hors d'usage.

- le 12/02/2009 - 22h47

---

CLIQUEZ  REGARDER

#### Les images de la reconstitution de la collision

Ce type d'accident est extrêmement rare. Deux satellites sont entrés en collision dans l'espace, juste au dessus de la Terre. Un satellite a été détruit : il s'agit d'un engin commercial américain de la société Iridium. Le deuxième satellite, qui était hors d'usage, était un engin russe. La société, qui possède une flotte de 66 satellites de télécommunications, a assuré que l'accident ne pouvait être imputé à une éventuelle faiblesse de leur satellite. Sa perte pourrait "entraîner une perturbation très limitée" des communications, a assuré l'entreprise. Les "mesures nécessaires pour remplacer le satellite endommagé", précise-t-elle.

Selon le magazine spécialisé *Space News*, la collision entre Kosmos-2251, d'un poids de 900 kilos, avec le satellite d'Iridium (560 kilos), a provoqué deux nuages de débris, dont la NASA suit de près l'évolution et les risques éventuels de collision avec sa station spatiale internationale (ISS). Selon le quotidien *Washington Post*, qui cite un mémo de la NASA sur l'incident, des responsables de l'agence spatiale américaine ont estimé que le risque que l'ISS soit endommagé par des débris est "faible et dans des limites acceptables", la station spatiale volant à une orbite plus basse (354 km) que celle de la collision.

"La station spatiale a la capacité, si nécessaire, de faire des manoeuvres pour éviter les débris", ce qu'elle déjà fait à huit occasions, a par ailleurs assuré un porte-parole de la NASA. Près de 6000 satellites ont été envoyés dans l'espace depuis que l'Union soviétique a mené pour la première fois en 1957 un vol habité autour de la terre avec Spoutnik 1. Environ 3.000 de ces satellites sont toujours opérationnels, selon la NASA. La navette Discovery doit mener au plus tôt le 22 février une mission vers l'ISS, au départ du centre spatial de Kennedy en Floride.

D'après agence